

Le Bois Raméal Fragmenté (BRF) en végétalisation pour la lutte contre l'érosion

Définition et propriétés

Le principe

Le Bois Raméal Fragmenté (BRF) est un matériau végétal composé de branches de moins de 7 cm de diamètre fraîchement broyées.

Il fait intervenir la strate pionnière fongique dans l'objectif de modifier les propriétés physiques, physico-chimiques et biologiques du terrain et donc de préparer la colonisation des plantes.

Itinéraire de production et conditions d'utilisation

Le BRF doit être frais : éviter une période de stockage de plus de 48 heures qui induirait un phénomène de compostage et dégraderait la flore fongique naturelle.

Le BRF doit être issu pour l'essentiel de bois de feuillus (la part de résineux ne doit pas dépasser 15 %). Il ne doit pas contenir de feuilles, le broyage des branches doit donc être réalisé hors saison de végétation.

Exemple de filière de production : les branches issues des travaux de taille et d'élagage (platanes, tilleuls, ...) en période hivernale, généralement broyées sur place et encore peu ou pas valorisées.

Cadre réglementaire

Le BRF peut être considéré comme une matière fertilisante et doit à ce titre répondre aux exigences des articles L255-1 et L255-2 du code rural. Il ne nécessite pas d'homologation pour sa commercialisation et doit se conformer à la norme NF U44-051 qui impose des flux d'éléments polluants à ne pas dépasser (éléments tracés métalliques, hydrocarbures aromatiques polycycliques). Les doses d'apport doivent donc être raisonnées en fonction de la qualité du BRF.

Utilisation pour la lutte contre l'érosion

⇒ Enseignements apportés par les expérimentations **Cemagref-Géophyte** de 2009

Dans quelles situations ?



Talus



Bassins torrentiels



Berges de rivières



Pistes de ski

Versants

Lits de ravines

■ OUI

■



■ ? (cas non étudiés)

■

Le Bois Raméal Fragmenté (BRF) en végétalisation pour la lutte contre l'érosion

Utilisation pour la lutte contre l'érosion

⇒ Enseignements apportés par les expérimentations *Cemagref-Géophyte* de 2009

Comment ?

Talus et versants



Installation de 5 cm d'épaisseur de BRF directement sur le substrat. Tenue observée sur fortes pentes (jusqu'à 100 %)

Lits de ravines



Installation de 5 cm d'épaisseur de BRF sur des ouvrages de génie biologique, sur matériaux meubles. En cas de ruissellements concentrés, ne pas installer sans ouvrage.

Effets observés

- ❑ Le BRF se maintient en place face à des orages d'intensité moyenne lorsqu'il est soumis à un ruissellement diffus.
- ❑ Le mélange de sédiments et de BRF se fait de façon progressive. Les sédiments ne créent pas de couche imperméable qui étoufferait les champignons. La couche de BRF ralentit et retient les sédiments lors de pluies de faible et moyenne intensité.
- ❑ Le mycélium colonise rapidement et se maintient à un bon taux de recouvrement, même en cas d'épisodes de sécheresse marqué.



A l'installation



3 mois après

Et après ?

D'autres expérimentations seront prochainement menées. L'objectif sera d'évaluer les effets d'un épandage de BRF sur la qualité du sol et sur la croissance des végétaux, toujours dans un contexte de terrains soumis à de fortes contraintes érosives.